

GP : la menace est écartée

Face aux dangers que faisait peser sur les GP et autres réductions commerciales le projet d'article 16 du PLFSS 2011 et devant l'immobilisme du gouvernement, le SNPL F ALPA a été contraint de déposer un préavis de grève de 4 jours du 5 au 8 novembre.

Le gouvernement a dès lors admis publiquement que la rédaction de cet article dépassait largement son objectif initial.

Le SNPL F ALPA a été reçu le 2 novembre par le gouvernement. Suite à cette concertation, un amendement a été proposé et accepté par la commission des affaires sociales du Sénat réunie ce mercredi 3 novembre. Amendement qui restreint le champ d'application de l'article 16 et satisfait aux demandes du SNPL F ALPA.

En conséquence, le SNPL F ALPA lève son préavis de grève du 5 au 8 novembre

Grâce à l'action déterminante du SNPL F ALPA, les pilotes et tout le personnel de l'aérien pourront continuer à bénéficier à l'identique des GP et autres facilités et à en faire bénéficier leurs ayants-droits.

Merci de votre soutien

Le Bureau exécutif du SNPL F ALPA